



Le Club des Archers du Gavot

est heureux de vous inviter à leur concours
débutant qui aura lieu le 8 mars 2020



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région agit pour le sport

Au gymnase Collège du pays de Gavot–Gremey, 701 RTE du Collège, 74500 Saint Paul en Chablais (parcours fléché) Coordonnées GPS : 46°22'3.12"N et 6°36'42.41"E

HORAIRE	DIMANCHE MATIN DEBUTANTS
Ouverture du Greffe	9h
Entraînement à distance sur cibles	09H30
Début du concours	10h

Concours ouvert à tous les archers jeunes et adultes, n'ayant jamais participé à un concours qualificatif aux championnats de France.

- 2 séries de 7 volées de 3 flèches

- 2 minutes par volée, rythme AB/CD selon le nombre d'inscrits L'échauffement se fait à la distance de tir sur blason.

Utilisation du nouveau règlement du CD74 pour les rencontres débutantes.

ARBITRES : Thierry Jallon, Hugues Dupuich

Blasons – Distance de tir

Catégories	Blasons	Distances de tir
Poussins	A1 et A2 80	10 m
Benjamins	A1 et A2 80	15 m
Minimes	A1 et A2 80	15 m
Cadets	A1 et A2 60	15 m
Juniors/Adultes	A1 60 / A2 40	15 m
Poules	A1 60 /A2 T40	15 m

Voici le lien vers le règlement des rencontres débutant: <https://drive.google.com/file/d/0B52PA-RQQ-JLU2J0U3U2WkZ6N1k/view>

INSCRIPTIONS

Toutes Catégories : 7 Euros

Licence FFTA obligatoire.

Une buvette avec sandwiches et boissons sera à votre disposition durant toute la compétition

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le **4 mars 2020** via ce formulaire :

<https://forms.gle/FVJwUSf4zF5m4WeD6>